

**BIARRITZ**

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

N° 2024-09/35

VILLE DE BIARRITZ
DÉPARTEMENT DES PYRÉNÉES-ATLANTIQUES
Arrondissement de BAYONNE**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL****Séance ordinaire du 30 septembre 2024**

L'an deux mille vingt-quatre et le trente septembre,
le Conseil Municipal de la Ville de Biarritz, régulièrement convoqué, est réuni à la Mairie de Biarritz, sous la présidence de Madame Maider AROSTEGUY, Maire.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : M. Raphaël LEFORESTIER

PRÉSENTS : Mme Maider AROSTEGUY (Maire), M. Adrien BOUDOUSSE, Mme Martine VALS (questions n°1 à 7 et à partir de la question n°15), M. Edouard CHAZOUILLERES, Mme Anne PINATEL, M. Richard TARDITS, Mme Maud CASCINO, M. Fabrice-Sébastien BACH, Mme Patricia POURVAHAB, M. Michel LABORDE, Mme Stéphanie GRAVE, M. Mathieu KAYSER, Mme Anne-Cécile DURAND-PURVIS (à partir de la question n°2), M. Xavier DELANNE (Adjoint au Maire), Mme Valérie SUDAROVICH, M. Eric QUATRE VIEUX, Mme Elena BIDEGAIN, M. Gérard COURCELLES, M. Sébastien MENARD (questions n°1 à 24), Mme Christelle RODET, Mme Françoise FORSANS, M. Didier BARBERTEGUY, M. Raphaël LEFORESTIER, M. Guillaume BARUCQ, Mme Lysiann BRAO, M. Jean-Baptiste DUSSAUSOIS-LARRALDE (questions n°1 à 26), Mme Corine MARTINEAU, M. Brice MORIN, M. Sébastien CARRERE (questions n°1 à 7 et à partir de la question n°9), M. Patrick DESTIZON (Conseillers Municipaux).

ABSENTS ET ABSENTS REPRÉSENTÉS PAR POUVOIR : Mme Martine VALS (questions n°8 à 14), Mme Anne-Cécile DURAND-PURVIS (question n°1 procuration à E. CHAZOUILLERES), Mme Géraldine VERGET (procuration à R. LEFORESTIER), M. Sébastien MENARD (à partir de la question n°25, procuration à C. RODET), Mme Morane PINAUD BOSQUE (procuration à FS. BACH), M. Louis BODIN (procuration à A. PINATEL), Mme Muriel DUBOIS-VIZIOZ (procuration à A. BOUDOUSSE), M. Jean-Baptiste DUSSAUSOIS-LARRALDE (à partir de la question n°27), Mme Nathalie MOTSCH (procuration à S. CARRERE), M. Sébastien CARRERE (question n°8).

Modification du tableau des effectifs

Création de deux postes au sein de la police municipale et changements de filière

Madame PINATEL présente le rapport suivant.

Mes chers collègues,

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir créer, les postes suivants :

Filière police municipale

- 2 postes de Brigadier-chef principal à temps complet

Dans le cadre de recrutement, une modification de postes est à effectuer.

Filière Administrative

- 1 poste d'adjoint administratif à temps complet à temps complet
- 1 poste de rédacteur principal de 1^{ère} classe à temps complet

Filière Animation

- 1 poste d'adjoint d'animation principal de 2^{ème} classe à temps complet

Filière Culturelle

- 1 poste d'adjoint du patrimoine principal de 1^{ère} classe à temps complet

Filière Technique

- 1 poste d'ingénieur à temps complet

Il est à noter que cette modification administrative permet de modifier le grade du poste existant mais n'a pas pour conséquence une augmentation de l'effectifs au sein de la collectivité et bien de pouvoir recruter en tenant compte du grade de l'agent concerné. Les crédits nécessaires sont prévus au budget, chapitre 012.

Je vous demande, mes chers collègues, de bien vouloir approuver les modifications citées ci-dessus.

ADOPTE AVEC 32 VOIX POUR

2 CONTRE : Lysiann BRAO, Brice MORIN

Fait et délibéré en séance les mêmes jours, mois et an que dessus, et le présent extrait
Certifié conforme au registre
Biarritz, le 30 septembre 2024
Le Maire

